
DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du 13 février 2021

Le samedi 13 février 2021, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, sur la convocation qui a été adressée le 4 février 2021 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158 correspondant à : 258 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 81 Nombre de voix : 146

Secrétaire de Séance : Benoit BARANGER

Débat d'orientations budgétaires

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en vigueur,

Vu la charte 2008-2023 en vigueur,

Il est fait acte du débat d'orientations budgétaires.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

17 FEV. 2021

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du 13 février 2021

Le samedi 13 février 2021, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, sur la convocation qui a été adressée le 4 février 2021 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158 correspondant à : 258 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 81 Nombre de voix : 146

Secrétaire de Séance : Benoit BARANGER

Tableau des effectifs

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine en vigueur,

Vu la Charte 2008-2023 en vigueur,

En cohérence avec les dépenses de charges de personnel (012) identifiées lors des orientations budgétaires, il est présenté en séance le tableau des effectifs ci-dessous lequel se caractérise par les évolutions suivantes :

- ✓ La mise en disponibilité pour convenance personnelle du 01/01/2021 jusqu'au 30/06/2021 du chef du service administration générale. Un recrutement sur poste de catégorie A filière administrative est en cours,
- ✓ L'ouverture d'un poste d'Attaché à compter du 01/03/2021 pour promotion interne,
- ✓ La mutation exprimée tardivement au 10/02/2021 de la chargée de mission communication au Conseil départemental de Maine-et-Loire et actuellement en disponibilité. Ce poste sera compensé par un contrat d'un an pour Accroissement Temporaire d'Activité,
Le poste de chargé de mission communication vacant pour cause de disponibilité n'a pu être pourvu par un titulaire de la fonction publique territoriale.
Le chargé de communication a été recruté sur un CDD de un an pour combler cette vacance, ce CDD prenant fin au 16/02/2021.
Afin de permettre la continuité de cette mission essentielle ans le cadre du renouvellement de la charte, il est proposé, à compter du 17/02/2021 d'employer le chargé de communication dans le cadre d'un CDD d'un an pour Accroissement Temporaire d'Activité,

-
- ✓ Une secrétaire dispose d'un CDD d'un an jusqu'au 31/05/2021. Cette personne donnant entière satisfaction, il est proposé de la stagiairiser au 01/06/2021,
 - ✓ L'agent technique est sous Contrat Unique d'Insertion pour une durée d'un an jusqu'au 17/05/2021. Ce contrat ne pouvant être reconduit, il est proposé de stagiairiser cet agent sur le grade d'adjoint technique et d'ouvrir un poste d'adjoint technique à compter du 18/05/2021,
 - ✓ Ouverture d'un second poste de coordination TEN pour le territoire de la Communauté de communes Beaugeois Vallée sous contrat de projet de trois ans, filière technique grade ingénieur. Ce poste sera pourvu après accord définitif de la Communauté de communes et obtention des financements,
 - ✓ Le poste de chargé de mission « inventaires habitats naturels « coteaux de Loire » n'a pas été pourvu en 2020, le recrutement s'étant révélé infructueux. Disposant des crédits nécessaires au titre de Natura 2000 et en accord avec la DREAL des Pays de la Loire, ce poste est reconduit au tableau des effectifs 2021 à compter du 01/03/2021 dans le cadre d'un CDD de 9 mois,
 - ✓ Chargé de mission « inventaires participatifs du patrimoine »
Financé à 100 % dans le cadre des Contrats de Parc 2021 et par la DRAC Centre-Val de Loire, il est proposé d'ouvrir un poste en catégorie B, filière administrative pour soutenir l'animation de l'action relative à l'expérimentation du recensement participatif du patrimoine bâti dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité de 6 mois.

Grade d'emploi	Cat	Effectif	Fonction
AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES FILIERE ADMINISTRATIVE			
Attaché	A	1	Chef du service administration générale Disponibilité du 01/01/2021 au
Attaché	A	1	Chef du service administration générale Détachement jusqu'au 31/08/2021
Attaché principal	A	1	Chef du service tourisme et médiation des
Attaché principal	A	1	Chef du service aménagement et
Attaché	A	1	Responsable comptabilité ressources humaines A compter du 1 ^{er} mars 2021
Attaché	A	1	Chargé de mission communication Mutation au 10/02/2021
Attaché	A	1	Chargé de mission développement culturel
Attaché	A	1	Chargé de mission éducation au territoire
Rédacteur Principal de 1^{ère} classe	B	1	Responsable comptabilité et ressources humaines
Rédacteur principal de 2^{ème} classe	B	1	Chargé des affaires financières et des ressources
Rédacteur	B	1	Chargée d'animation Equipements touristiques et évènementiels
Adjoint Administratif principal de 2^{ème} classe	C	1	Secrétaire de direction
Adjoint administratif	C	1	Secrétaire Stagiairisation 01/06/2021
Adjoint Administratif	C	1	Secrétaire
AGENTS TITULAIRES FILIERE CULTURELLE			
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc Disponibilité jusqu'au 31/03/21
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc Disponibilité jusqu'au 12/10/22
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc
Adjoint du patrimoine	C	1	Agent d'accueil à la maison du parc

Grade d'emploi	Cat	Effectif	Fonction
AGENTS TITULAIRES OU STAGIAIRES FILIERE TECHNIQUE			
Ingenieur Principal	A	1	Directeur
Ingenieur	A	1	Chargée de mission Ingénierie de l'environnement et des énergies
Ingenieur	A	1	Chargé de mission agriculture durable
Ingenieur Principal	A	1	Chargé de mission éco-développement et intercommunalité
Ingenieur	A	1	Chef du service Biodiversité et paysages
Ingenieur	A	1	Chargé de mission Natura 2000
Ingenieur	A	1	Chargé de mission paysage
Ingenieur	A	1	Chargé de mission patrimoine naturel
Technicien principal de 2 ^{ème} classe	B	1	Chargé de mission patrimoine naturel
Adjoint Technique	C	1	Agent technique polyvalent
AGENTS NON TITULAIRES			
Ingenieur	A	1	Chargé du système d'information géographique
Ingenieur	A	2	TEN CASVL et CC BV
Ingenieur	A	1	chargé de mission « Inventaire des habitats naturels des coteaux de Loire »
Attaché	A	1	Chargé de mission révision de la charte
Attaché	A	1	Chargé de mission communication
Attaché	A	1	Chargé de mission communication
Technicien	B	1	Technicien LIFE CROAA
Rédacteur	B	1	Inventaires participatifs du patrimoine
Adjoint administratif	C	1	Secrétaire
Contrat unique d'insertion		1	Agent technique polyvalent
			Stagiairisation 18/05/2021
			CDI
			Contrat de projet 3 ans à compter du 15/02/2021
			CDD 9 mois à compter du 01/03/2021
			CDD jusqu'au 01/09/21
			CDD jusqu'au 16/02/21
			ATA de 1 an à compter du 17/02/2021
			CDD 190 jours à compter du 01/03/2021
			ATA 6 mois
			CDD jusqu'au 31/05/21
			CDD jusqu'au 17/05/2021

Résultat du vote :

- Nombres de voix pour : 136
- Nombre de voix contre : 1
- Nombre d'abstentions : 2

Le tableau des effectifs est adopté.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

15 FEV. 2021

DÉLIBÉRATION DU COMITÉ SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DE GESTION DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE-ANJOU-TOURAIN

Séance du 13 février 2021

Le samedi 13 février 2021, le Comité syndical du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine s'est réuni à 9h30, sur la convocation qui a été adressée le 4 février 2021 par la Présidente du Syndicat mixte du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine.

Nombre de membres composant le Comité syndical : 158 correspondant à : 258 voix

Nombre de membres présents ou représentés : 81 Nombre de voix : 146

Secrétaire de Séance : Benoit BARANGER

Contribution 2021 de la DREAL des Pays de la Loire au fonctionnement du Parc

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code de l'environnement,

Vu les statuts du Syndicat Mixte de Gestion du Parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine en vigueur,

Vu la charte 2008-2023 en vigueur,

Considérant les actions menées par le Parc au titre de la protection des espèces floristiques et faunistiques ;

Résultat du vote :

- Nombres de voix pour : 136
- Nombre de voix contre : 0
- Nombre d'abstentions : 6

Les membres du Comité syndical :

- ✓ Autorisent le Président à solliciter la DREAL coordinatrice des Pays de la Loire, pour l'octroi de la contribution 2020 d'un montant de 120 000 € ;
- ✓ Disent que les crédits seront inscrits au Budget.

Pour extrait certifié conforme.



La Présidente,

Sophie TUBIANA

Certifié exécutoire par le Président
Compte-tenu de la transmission en
Sous-préfecture et de la publication
Le

17 FEV. 2021